

ABRI STAUBER

Découverte d'un abri sous roche mésolithique sur la
commune de Collombey-Muraz (Valais).

RAPPORT PRELIMINAIRE

Résumé.

Des sondages effectués dans la commune de Collombey (Valais) en été 1977 par le Département d'Anthropologie à la suite d'observations faites par Monsieur Stauber, géologue, ont permis de découvrir un abri sous-roche possédant au moins trois niveaux archéologiques mésolithiques remontant probablement à la période boréale vers 5500-6200 av. J.-C.

L'abri Stauber devient le site le plus ancien du Valais. Il s'agit sans conteste de la plus importante découverte archéologique de ces dernières années depuis la découverte de la station néolithique de St-Léonard en 1956 et de celle de la nécropole du Petit-Chasseur (Sion) en 1961.

Afin de mettre en valeur cette découverte on propose les mesures suivantes :

1. Le classement du site par l'Etat du Valais;
 2. La construction d'un abri afin d'assurer dans les plus brefs délais la protection du remplissage de l'abri (et la fouille de ce dernier);
 3. La mise sur pied d'une fouille stratigraphique dès 1979.
- L'aide de l'Etat du Valais est demandée pour les mesures de protection absolument nécessaires. On envisage d'autre part de solliciter l'aide du Fonds national de la recherche scientifique pour ce qui touche à la fouille elle-même.

On étudie enfin l'insertion optimale de ce projet dans les programmes de recherche et d'enseignement du Département d'Anthropologie de l'Université de Genève.

1. Historique des recherches.

1.1. Découverte. En novembre-décembre 1972, lors de l'exécution de travaux hydro-électriques dans la région de Collombey-Vionnaz, Monsieur H. Stauber, géologue à Zurich, assistait à la mise au jour d'un abri sous-roche dans la gravière de Châble-Croix, au pied de la falaise calcaire. A l'entrée de cet

abri, Monsieur Stauber observait le 23 janvier 1963 une couche de terre plus foncée contenant des cendres et des charbons de bois, située juste au-dessus de la nappe phréatique.

Un échantillon de cette couche - examiné au Département d'Anthropologie - livrait des fragments d'os de cerf, dont certains portant des traces de travail, des éclats de silex et des restes de charbons de bois.

Des charbons de bois envoyés par Monsieur Stauber à Berne donnèrent la date de 5840 \pm 400 av. J.-C. Ces divers éléments, bien que très fragmentaires, laissaient présager la présence d'un habitat de chasseurs préhistoriques, probablement mésolithiques.

1.2. Travaux exécutés par le Département d'Anthropologie en 1977. Sur la base des informations précédentes et en accord avec Monsieur l'Abbé Fr.-O. Dubuis, archéologue cantonal, le département d'Anthropologie de l'Université de Genève décidait en 1977 de reprendre les recherches afin de localiser exactement l'abri qui avait été entre-temps totalement recouvert de déblais récents. Cette zone de la gravière avait en effet été utilisée pour entreposer des terres de décharge. Monsieur Pierre Corboud, assistant, fut chargé de l'exécution du travail dans le cadre d'un programme général de mise à jour portant sur diverses découvertes valaisannes récentes. Les travaux de terrains se divisent en deux étapes :

Etape 1. 11-16 juillet 1977.

Enlèvement au trax et à la pelle retro des éboulis récents selon une tranchée parallèle à la base de la falaise et relevé topographique du site. Ces travaux se soldèrent par la négative, l'abri restant introuvable (ce dernier était difficilement localisable à l'aide des renseignements disponibles). Une couche rougeâtre riche en matière organique, en charbons de bois, et en restes malacologiques anciens fut pourtant découverte. Cette dernière était probablement en relation avec les niveaux mis en évidence en 1962 et incitait à poursuivre les recherches.

Etape 2. 28 juillet-3 août.

Poursuite du sondage à la pelle retro au sud de la tranchée précédente et découverte de l'entrée de l'abri sous une épaisse couche de remblais modernes et d'éboulis. Arrêt des travaux de terrassement et étude de la stratigraphie mise à jour dans la partie droite du porche de l'abri. Remblaiement partiel pour protection.

2. Localisation.

L'abri sous riche se trouve sur la commune de Collombey-Muraz (VS) au lieu-dit Châble-Croix à proximité de la limite de la commune de Vionnaz (carte du

1 :25.000, feuille Monthey 1284, coordonnées 559.040/127.460). Le propriétaire de la parcelle, située immédiatement à la base de la falaise calcaire dominant la plaine du Rhône, est la Bourgeoisie de Collombey-Muraz.

La situation de cet abri juste au-dessous d'un cône d'éboulis, au niveau même de la plaine (altitude 380-385m), est assez inattendue pour être soulignée.

3. Description.

3.1. Le site. L'abri sous roche est situé à la base de la falaise calcaire bordant la plaine du Rhône. La cavité actuellement visible mesure environ 9m de large sur 6m de haut. La profondeur est difficile à apprécier car des sédiments obturent totalement le fond de l'abri; elle dépasse probablement 4m. Un prolongement en profondeur n'est pas exclu.

Le sol rocheux de l'abri reste invisible. Le sol actuel est formé de cailloutis situés au niveau de la nappe phréatique du Rhône. Cette situation ne va pas sans poser certains problèmes techniques dans le cas d'une fouille en profondeur.

3.2. Stratigraphie. L'abri est totalement obturé par des limons et des cailloutis de pente. L'étude stratigraphique préliminaire des dépôts montre qu'une grande partie des sédiments présente un pendage incliné en direction du fond de l'abri (apport extérieur dominant, ce qui est normal vu la position de l'abri à la base d'un cône d'éboulis).

La coupe de terrain située sur la droite de l'abri (extrémité nord) présente trois couches archéologiques distinctes riches en ossements brisés et en charbons de bois. Ces couches sont formées de cailloutis emballés dans une matrice argileuse très "tenace". Elles constituent un niveau archéologique d'au moins 1m d'épaisseur situé juste au-dessus du niveau de la nappe phréatique. La présence d'autres niveaux archéologiques, plus haut ou plus bas dans la coupe, n'est pas exclue.

3.3. Matériel archéologique. Le matériel archéologique comprend d'une part le matériel récolté par M. Stauber d'autre part le résultat du tamisage d'environ 40 litres de sédiments provenant du nettoyage de la coupe nord de l'abri en août 1977. Ces derniers sédiments ont dus être lavés à l'eau oxygénée afin d'éliminer l'argile, puis tamisés en laboratoire.

Le matériel comprend :

Des petits éclats de silex dont un porte des traces de retouches.

Des restes osseux divers. De nombreux ossements présentent des traces de carbonisation et, sur certains, on peut relever des traces imputables à l'activité humaine (incisions notamment). Les quelques espèces déterminées sont

les suivantes :

Cerf élaphe	Carnivore indéterminé
Sanglier	Oiseaux
Castor	Tortue

On insistera sur l'absence de restes attribuables à des espèces domestiques, malgré le caractère limité de l'échantillon récolté.

Des restes de mollusques.

Les couches archéologiques de l'abri contiennent également des restes de mollusques dont l'étude est à entreprendre. Notons à ce propos que les mollusques récoltés dans la couche rougeâtre située en dehors de l'abri se distinguent des mollusques actuels par l'absence d'une espèce de caractère tardif, *Cochlostoma septemspirale* Raz. Cette faune et la faune locale sont pourtant toutes deux de caractère forestier.

3.4. Datation. Les charbons de bois envoyés en 1963 par M. Stauber au laboratoire C14 de l'Université de Berne ont donné la date de 7770 ± 400 BP soit 5840 ± 400 av. J.-C. Cette date, qui présente un écart statistique très grand (± 400 ans) dû à la faible quantité de carbone contenue dans l'échantillon, n'a de ce fait pas été publiée dans la revue "Radiocarbon" et ne porte donc pas de numéro d'identification (renseignement téléphonique 23.4.1976). Les charbons de bois récoltés dans les sédiments prélevés en 1977 sont par contre suffisamment abondants pour permettre une nouvelle datation plus précise.

4. Evaluation de la découverte.

Les éléments réunis à ce jour sont suffisants pour tenter une première évaluation de la découverte.

4.1. Datation. La datation effectuée à partir des charbons récoltés par M. Stauber situe les niveaux archéologiques découverts approximativement entre 5500 et 6200 av. J.-C. soit dans la deuxième moitié de la période boréale. Nous sommes donc en pleine période mésolithique et plus précisément à l'articulation entre le Sauveterrien et le Tardenoisien. L'absence de faune domestique et l'absence de céramique dans les restes archéologiques découverts, la présence d'une faune sauvage avec cerf, confirment cette datation mésolithique mais ne permet pas d'être, jusqu'à nouvel avis, plus précis. Nous sommes donc vraisemblablement en présence d'un campement de chasseurs post-glaciaires.

4.2. Intérêt pour l'histoire du Valais. L'abri Stauber est donc le site archéologique le plus ancien du Valais.

Jusqu'à ces dernières années le plus ancien peuplement humain valaisan

ne remontait qu'à la fin du quatrième millénaire (vers 3200 av. J.-C. en datation C14 soit vers 4000 av. J.-C. en datation corrigée). Les premiers occupants connus étaient des agriculteurs du Néolithique moyen appartenant à la civilisation de Chassey-Cortailod-Lagozza (nécropole de Collombey-Muraz-Barmaz, habitats de Saint-Léonard, Rarogne et Sion). Deux séries de découvertes tendent à vieillir considérablement la date où les hommes ont pour la première fois occupé le haut bassin du Rhône.

1. Dans les sédiments du lac de Montorge le professeur Welten (Université de Berne) a mis en évidence des pollens de céréales attestant la présence d'une agriculture dès 4500 av. J.-C. en datation C14 (au delà de 5000 av. J.-C. en datation corrigée). Ces données confirment certaines observations faites dans les niveaux les plus profonds du site du Petit-Chasseur à Sion. La civilisation de ces premiers agriculteurs est pour le moment inconnue mais pourrait s'apparenter au premier néolithique italien (Fiorano?).

2. L'abri Stauber montre maintenant que des chasseurs ont pénétré très précocement dans le Chablais peu après le retrait du glacier rhodanien et l'abaissement du niveau du Léman.

4.2. Intérêt pour l'étude du Quaternaire valaisan. Situé pratiquement au niveau de la nappe phréatique actuelle l'abri Stauber est destiné à jouer un rôle de premier plan dans l'étude du Quaternaire du bassin lémanique. Placé dans une zone ayant subi de très profonds bouleversements au cours des tempx post-glaciaires il devrait fournir de tout évidence de précieux renseignements sur l'évolution paléographique et paléoclimatique du Chablais. L'histoire de cette région semble en effet être la suivante (voir par exemple Freymond. Les dépôts quaternaires de la vallée du Rhône entre Saint-Maurice et le Léman, d'après les résultats des sondages d'étude de l'autoroute et de l'aménagement hydroélectrique du Bas-Rhône. Bull. du lab. de géol., min., et géoph. et du musée géologique de l'Université de Lausanne, 189, 1971, p. 1-114).

Dryas II (10.000-9700 av. J.-C.).

Stationnement du glacier du Rhône au niveau de Roche-Porte du Sex.
Dépôt de la moraine de Chessel-Noville. Site magdalénien du Scé du Châtelard au-dessus de Villeneuve.

Alleröd (9700-8900 av. J.-C.).

Fort recul du glacier du Rhône jusque dans la vallée de Conche. Les eaux du Léman envahissent le Chablais jusqu'à Saint-Maurice. Lac de 405m (terrasses de 30m).

Dryas III (8900-8000 av. J.-C.).

Récurrence glaciaire. Les glaciers latéraux progressent jusqu'au niveau de la plaine du Rhône alors sous l'eau (par ex. glacier des Evouettes).

Préboréal (8000-6900 av. J.-C.).

Légère baisse du niveau du lac jusque vers 380-390m (terrasses de 10m).

Le Chablais reste noyé (dépôt fluviatiles inférieurs).

Boréal (6900-5500 av. J.-C.).

Très fort abaissement du niveau du lac jusque vers 330m (?) soit au-dessous du niveau actuel 372m. Assèchement du Chablais et première occupation humaine.

OCCUPATION DE L'ABRI STAUBER

Atlantique ancien (5500-4000 av. J.-C.).

Premières traces d'une agriculture valaisanne décelées dans les pollens du lac de Montorge au-dessus de Sion vers 4500 av. J.-C.

Atlantique récent (4000-2400 av. J.-C.).

Stationnement du lac à la côte 368m. Première occupation néolithique attestée de façon certaine à partir de 3200 av. J.-C. (St-Léonard, Sion, Collombey-Muraz).

Subboréal (2400-1000 av. J.-C.).

Dépôt des tourbes subboréales de Villeneuve.

Subatlantique (à partir de 1000 av. J.-C.).

Remontée du niveau du lac et dépôt des graviers supérieurs de la plaine du Rhône. Culmination à l'époque glaciaire (La Tène) et formation de la terrasse de 3m.

4.3. Conclusion. L'abri Stauber constitue pour les raisons précédemment évoquées la plus importante découverte archéologique de ces dernières années depuis la découverte de la station néolithique de Saint-Léonard en 1956 et celle de la nécropole mégalithique du Petit-Chasseur à Sion en 1961. La proximité des nécropoles néolithiques de Barmaz I et II, situées sur la même commune que l'abri, ajoute encore de l'intérêt au site qui recèle peut-être d'autres niveaux susceptibles d'éclairer les modalités du passage du monde des chasseurs à celui des agriculteurs néolithiques.

5. Mesures de protection et travaux envisagés.

On donnera ci-dessous un aperçu des suites à donner à cette découverte, recherches, fouilles, mesures de protection, etc.

5.1. Protection immédiate. La coupe étudiée au mois d'août 1977 a été protégée par des planches et remblayée au trax. Le reste de la coupe géologique présente dans l'abri est néanmoins toujours vulnérable aux éboulements naturels

et aux fouilles clandestines. Il y a donc lieu :

1. d'opérer dans l'immédiat une surveillance constante du site de façon à voir comment la situation évolue. Nos collaborateurs du Département d'Anthropologie et nous-mêmes passerons le plus souvent possible sur les lieux mais une surveillance locale devrait être organisée.
2. d'envisager le plus rapidement possible les moyens d'une protection plus efficace (cf. infra).

5.2. Classement de l'abri. Nous nous permettons de recommander vivement aux représentants de la Bourgeoisie de Collombey, propriétaire du terrain de faire procéder, par l'intermédiaire du service cantonal d'archéologie (Monsieur l'Abbé Fr.O. Dubuis, archéologue cantonal), au classement du site par le Conseil d'Etat valaisan.

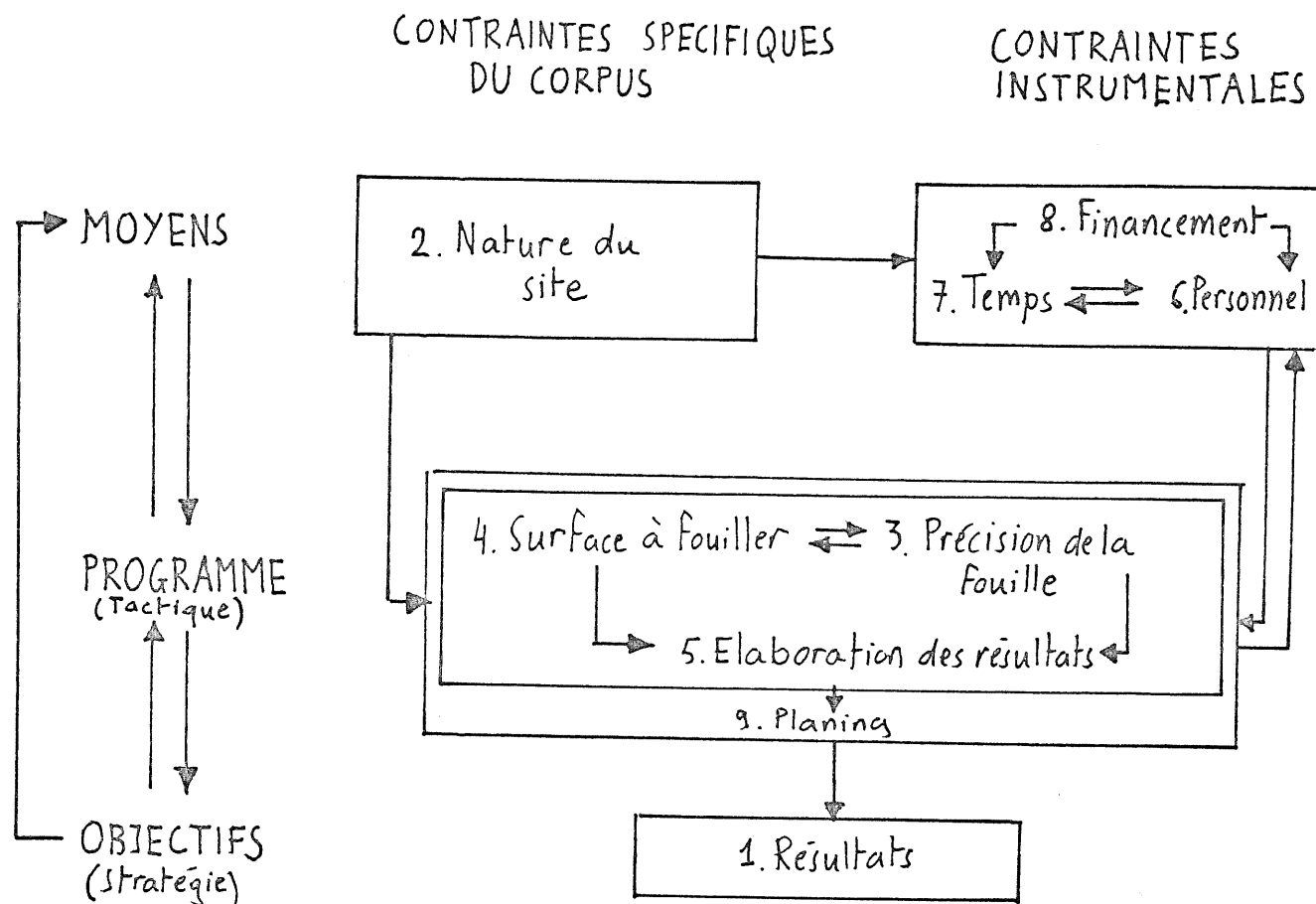
5.3. Protection à long terme. Le site n'étant pas menacé, à notre connaissance, de destruction dans l'immédiat, nous pensons pouvoir organiser sur les lieux une fouille scientifique selon les exigences les plus modernes. Le travail risque donc d'être de longue haleine et implique de ce fait un dispositif de protection efficace permettant d'éviter des remblaiements de protection dispendieux entre chaque campagne de fouilles. Le travail sur place présente d'autre part des dangers certains du fait des éboulements. Il y a donc lieu de prévoir une protection efficace (barrage de déviation, toit) contre les chutes de pierres quasi continues. Nous suggérons donc la construction d'un dispositif comprenant :

1. Une charpente métallique supportant un toit incliné;
2. Un fort grillage entourant la zone archéologique;
3. éventuellement l'implantation au-dessus du porche de l'abri d'un dispositif déviant la chute des blocs les plus gros.

Nous prendrons prochainement les contacts nécessaires afin de présenter un projet d'installation accompagné d'un devis.

5.4. Fouille et étude. Les quelques remarques que nous formulerons maintenant sont destinées à jeter les bases d'une discussion en vue d'un éventuel programme de recherches axé sur ce site.

Les principaux éléments du problème peuvent être résumés dans l'organigramme suivant :



Objectifs de la recherche (1).

Les objectifs de la recherche envisagée découlent de l'évaluation de la découverte, ils sont au nombre de trois :

1. Identifier et décrire la ou les civilisations représentées dans cet abri; ce qui implique à la fois une analyse stratigraphique et (si possible, voir contraintes spécifiques) une analyse "horizontale" des divers niveaux occupés par l'homme.
2. Insérer l'occupation humaine du site dans un cadre géo-climatique élargi (relations entre l'occupation humaine et l'évolution climatique et paléogéographique du Chablais).
3. Fournir à la préhistoire romande un site où les étudiants en préhistoire puisse se familiariser avec les techniques d'études utilisées sur les gisements en grotte (objectif didactique).

Contraintes spécifiques du corpus (nature du site) (2).

Les contraintes techniques dues à la nature du site sont au nombre de trois :

1. L'emplacement du site implique une protection efficace contre les éboulements donc un dispositif relativement coûteux.
2. La partie inférieure des sédiments remplissant l'abri est située au-dessous de la nappe phréatique du Rhône. Il est donc nécessaire d'étudier un dispositif permettant d'éliminer l'eau (pompes, etc.) afin de pouvoir étudier la base du remplissage de l'abri qui contient peut-être des niveaux archéologiques.
3. Le type de remplissage risque d'entraver la conduite d'une fouille de type classique (décapages de surface en laissant les objets en place). Les niveaux archéologiques repérés sont en effet formés d'un cailloutis anguleux pris dans une matrice argileuse très compacte pratiquement insoluble à l'eau. La récolte du matériel (de petites dimensions) nécessite un tamisage à l'eau oxygénée; l'observation des objets "in situ" semble donc à première vue impossible.

Précision de la fouille (3).

Ce point concerne la question : "Quelle information récolter?"

Les objectifs posés et les contraintes extérieures présentes permettent d'orienter la fouille vers une analyse essentiellement stratigraphique portant à la fois sur les composantes culturelles (matériel archéologique, faune chassée, etc.) et naturelles (géologie, palynologie, malacologie, microfaune) du remplissage.

Surface à fouiller (4).

L'étendue de la surface à fouiller dépend, d'une part des mesures de protection envisagées, d'autre part du type d'analyse proposé (point 3, précision de la fouille).

L'analyse stratigraphique du site peut être conduite sans exploiter la totalité du remplissage de l'abri mais la conservation d'un important témoin implique naturellement des mesures de protection du site qui est facilement accessible.

Elaboration des résultats (5).

L'élaboration des résultats pourrait être assumée par le Département d'Anthropologie en ce qui concerne la mise au point des plans et des vestiges culturels et la faune. Plusieurs botanistes seraient probablement intéressés par l'analyse pollinique notamment, en France, Monsieur Michel Girard, spécialiste de cette période. Le seul poste à créer concernerait donc la sédimentologie.

Personnel (6).

Le programme de recherches paraît réalisable dans le cadre de l'enseignement

de préhistoire donné à l'Université de Genève qui assure actuellement la formation de plusieurs spécialistes. La fouille elle-même ne nécessite pas une grosse équipe (une dizaine de personnes), certains travaux d'élaboration pourraient être réalisés dans le cadre de travaux de diplôme (cf. objectif enseignement).

Financement (7).

Quatre sources de financement peuvent être envisagées :

1. Etat du Valais (Service des monuments historiques). Selon les dispositions actuelles l'Etat du Valais ne subventionne plus les fouilles sur des sites non menacés de destruction. L'abri Stauber n'est pas menacé mais sa protection (et les moyens de la réaliser) s'impose de manière urgente,
2. Fonds national de la recherche scientifique. Des contacts seront pris en vue d'une demande de crédit. Un avant-projet du programme de recherche a été envoyé à la commission suisse pour l'archéologie dans le cadre d'une enquête pour les années à venir.
3. Département d'Anthropologie. Le Département d'Anthropologie met à disposition son infrastructure (locaux, dessinateurs, photographe, préparateur). Une somme d'environ Fr 7.500.- par an est prévue pour les travaux de terrain dans le cadre de l'enseignement de préhistoire.
4. Commune de Collombey. Nous envisageons de demander à la commune de Collombey ainsi qu'à la Bourgeoisie un complément éventuel destiné à mettre en valeur le site, qui figure désormais parmi les grandes découvertes faites en territoire valaisan.

Temps disponible (8).

La protection du site une fois assurée la fouille pourra se dérouler sans contraintes temporelles autres que celles exigées par un rendement scientifique normal.

Le programme de recherches du Département d'Anthropologie permet d'autre part, croyons-nous, d'assumer la conduite de cette nouvelle fouille et l'élaboration des matériaux récoltés (voir planing).

Planing (9).

Le tableau ci-joint donne une idée du programme de recherche du Département d'Anthropologie pour les années à venir. Les fouilles entreprises actuellement dans le canton de Vaud se termineront en 1978. Le Département d'Anthropologie pourrait donc commencer les fouilles de l'abri Stauber en été 1979, l'année 1978 étant réservée à l'aménagement et à la protection du site. Les recherches de terrains pourraient alors se dérouler parallèlement aux fouilles subaquatiques qui débiteront en janvier 1978 dans la zone du futur port de Corsier.

L'organisation parallèle des deux chantiers ne pose pas de problème puisque les périodes seront différentes (hiver pour Corsier, été pour Collombey) et les équipes en grande partie distinctes.

La fouille de l'abri Stauber se déroulerait également parallèlement à la deuxième étape de la publication du Petit-Chasseur à Sion (horizon inférieur) pendant la période 1980-1985. La publication des fouilles pourrait suivre alors immédiatement la fin de la publication du site sédunois à partir de 1986.

Pierre CORBOUD
assistant

prof. Alain GALLAY

	SION / PETIT CHASSEUR (VS)						RANCES (VD)			CORSIER (GE)			COLLOMBEY (VS)				
	Horizon sup.			Horizon inf.			Sites protohistoriques			Station littorale			Abri Stauber				
Responsable publication	A. Gallay			A. Gallay			Diplomants en préhistoire			P. Corboud			A. Gallay P. Corboud				
	F	E	R	F	E	R	F	E	R	F	E	R	F	E	R		
Financement	FN	FN	FN	FN	FN*	FN*	—	—	—	—	FN*		FN*	FN*			
	VS	—	—	VS	—	—	VD	VD	VD*	GE	—	?	VS*	—	?		
	DA	DA	DA	DA	DA	DA	DA	DA	DA	DA	DA		DA	DA			
1971																	
1972																	
1973																	
1974																	
1975																	
1976																	
1977																	
1978																	
1979																	
1980												↓ ?	↓ ?				
1981											↓ ?	↓ ?	↓ ?				
1982											↓ ?	↓ ?	↓ ?	↓ ?			
1983														↓ ?			
1984																	
1985																	
1986										→							

Unité de préhistoire du Département d'Anthropologie - Planing des travaux, période 1971-1986.

Abbréviations : F, fouilles; E, élaboration; R. Rédaction et publication; FN, Fonds national; VS, Etat du Valais; VD, Etat de Vaud; GE, Etat de Genève; DA, Département d'Anthropologie. L'astérisque ajouté à un des organismes de financement ci-dessus indique des projets de requête.



Fig. 1. Abri stauber. Base de la falaise située au nord de l'abri. Travaux de dégagement au trax effectués entre le 11 et le 16 juillet 1977.



Fig. 2. Abri Stauber. Tranchée parallèle à la base de la falaise effectuée entre le 11 et le 16 juillet. La couche rougeâtre riche en charbons de bois et en mollusques se trouve au niveau de la personne accroupie dans le fond de la tranchée. Vue en direction du sud. L'abri se trouve sous le cône d'éboulis en arrière de la tranchée et en avant du gros buisson foncé (cf. fig. 3).

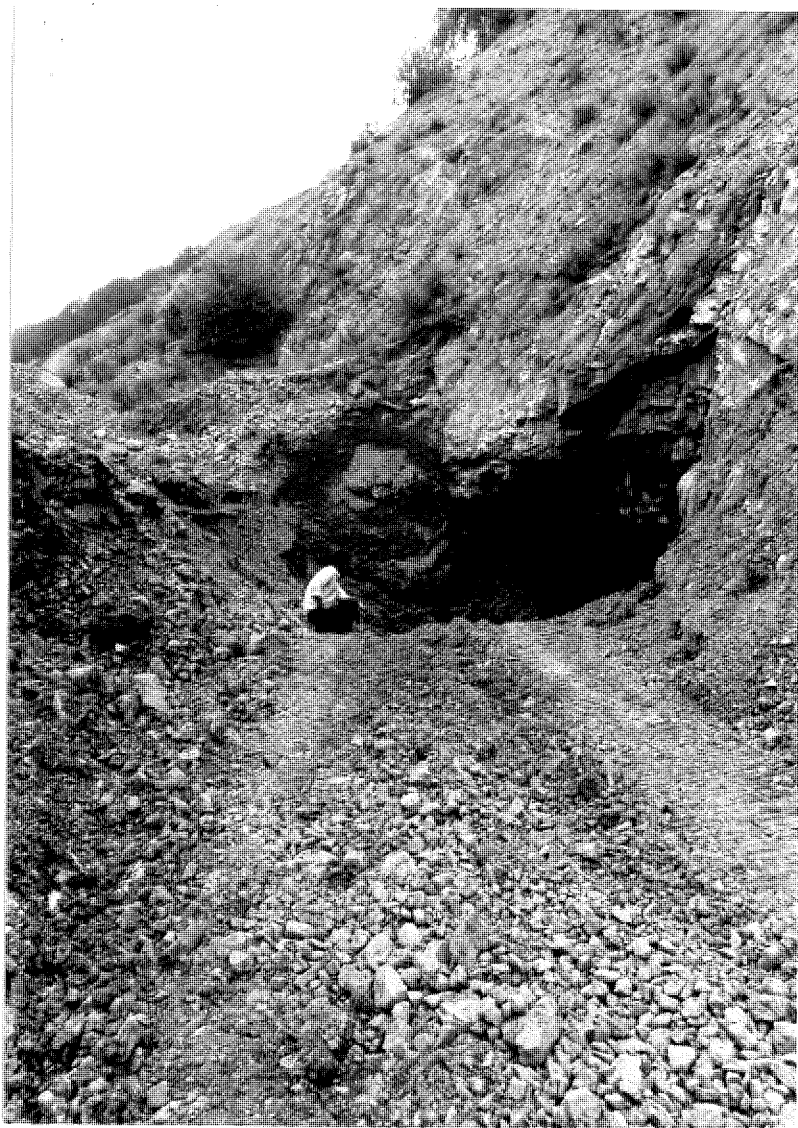


Fig. 3. L'abri Stauber peu après sa découverte, dans la semaine du 28 juillet au 3 août. Vue à comparer avec l'état des recherches quinze jours auparavant, fig. 2. Vue en direction du sud.

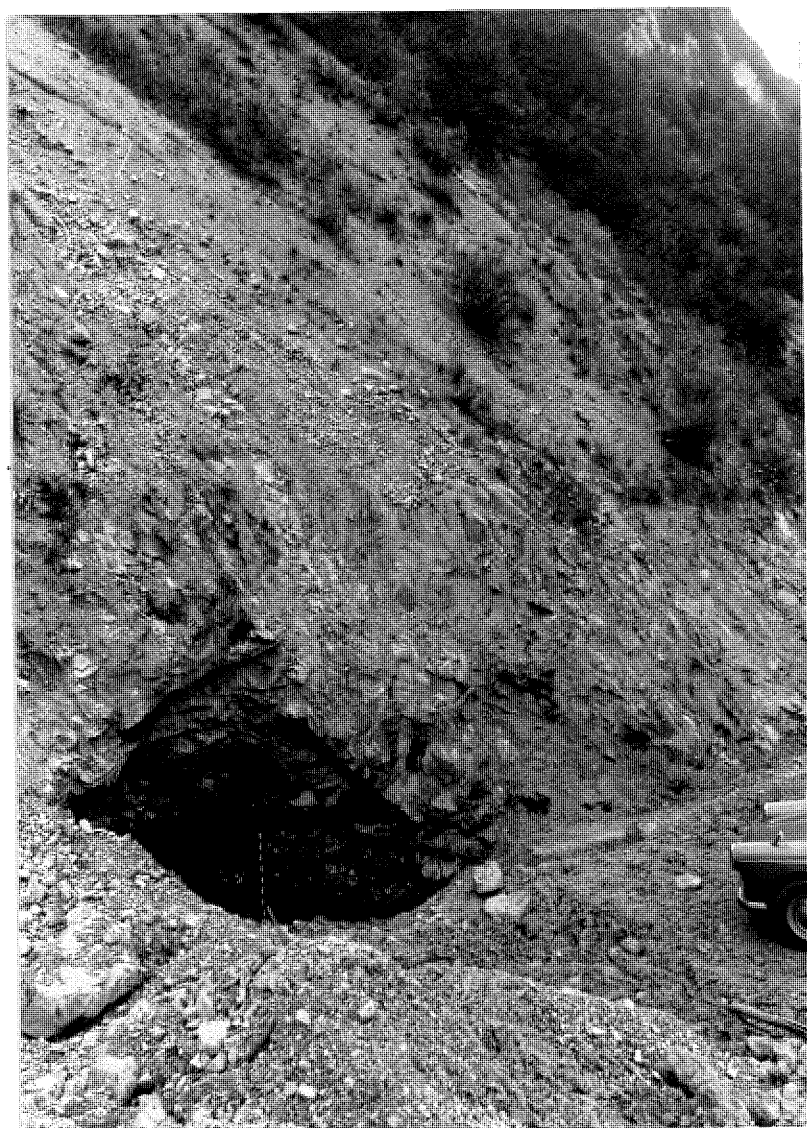


Fig. 4. L'abri Stauber peu après sa découverte dans la semaine du 28 juillet au 3 août. Vue en direction du nord. Le danger présenté par les cailloux de l'éboulis surplombant l'abri apparaît clairement.

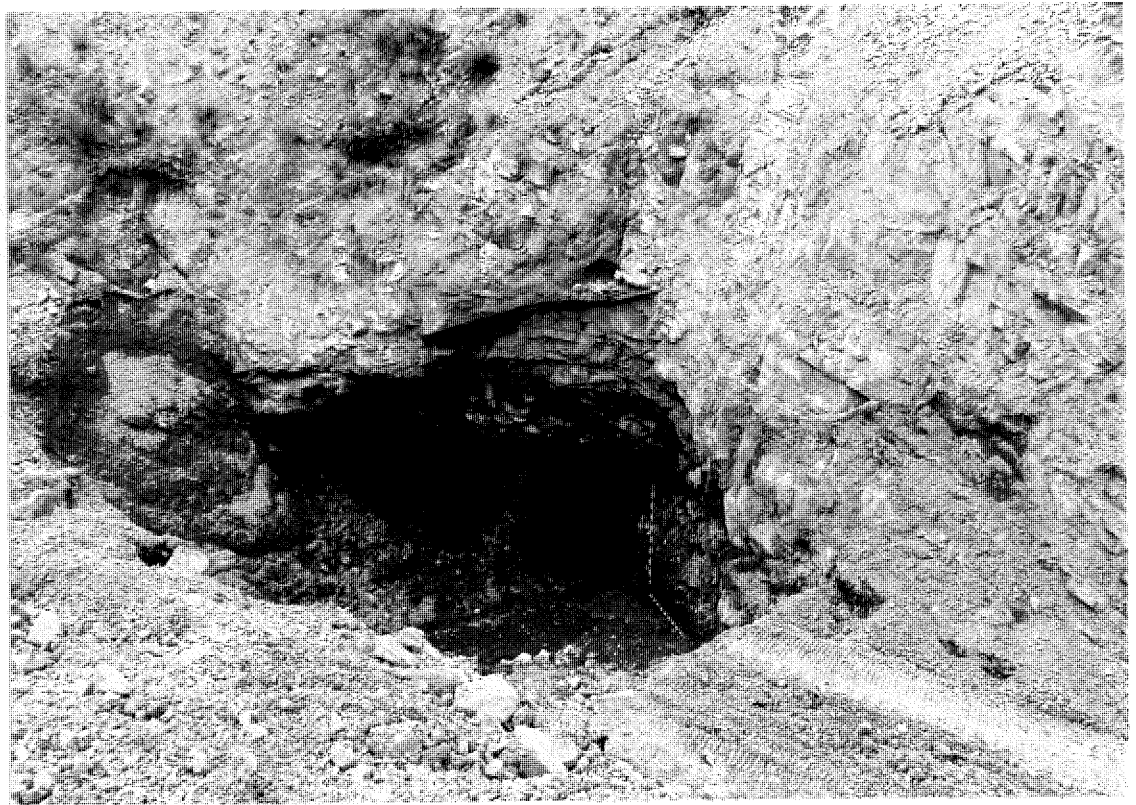


Fig. 5. L'abri Stauber peu après sa découverte.
A droite, la coupe étudiée présentant
3 niveaux archéologiques.



Fig. 6. Partie septentrionale de l'abri avec emplacement de la coupe étudiée. La paroi de fond de l'abri est cachée par des sédiments masquant la profondeur réelle de la cavité. Niveau de la nappe phréatique bien visible.

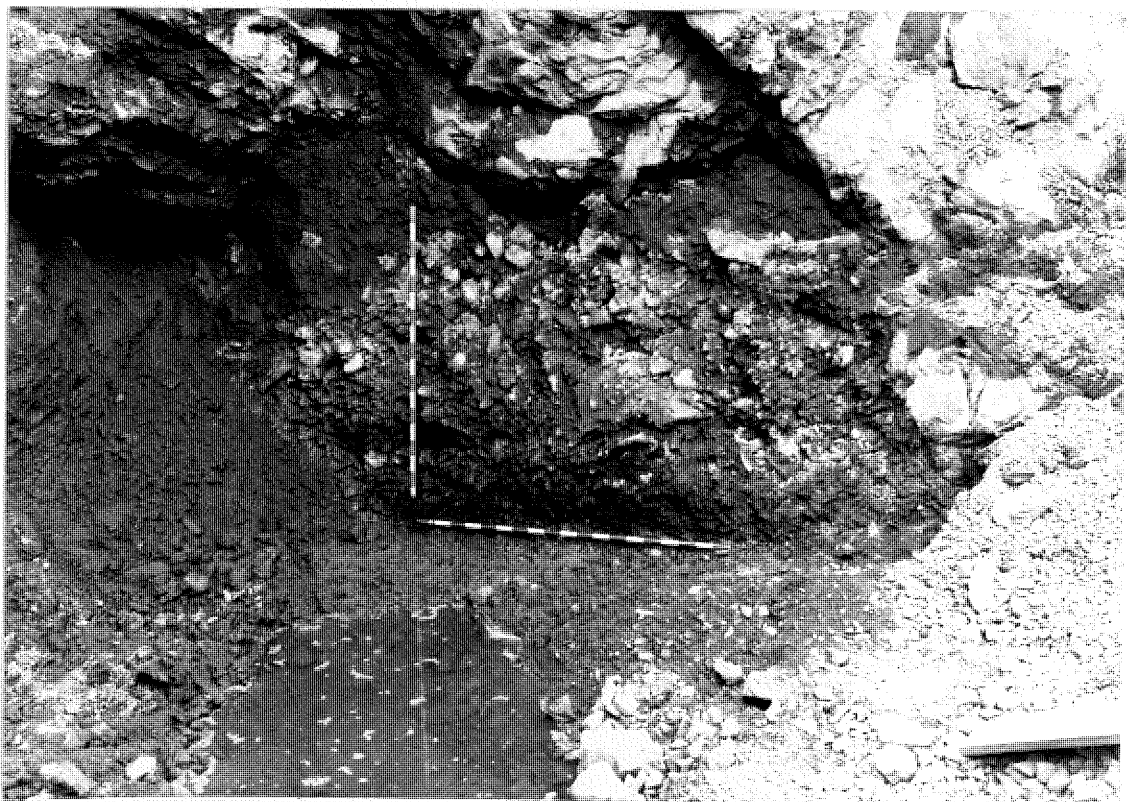


Fig. 7. Coupe présentant trois couches archéologiques probablement mésolithiques. La couche inférieure est située juste au-dessus du jalon horizontal à quelques centimètres au-dessus de la nappe phréatique (flaque d'eau du premier plan).